

Le combustible de la forêt suisse dans notre défense économique

Autor(en): **Aubert, Fr.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de terrain calciné, s'étendent à perte de vue. Toute l'atmosphère est imprégnée d'une pénétrante odeur de roussi qui vous prend à la gorge et nous fait tousser. Bien que volant assez haut, nous percevons distinctement de temps à autre d'immenses langues de feu dont le rouge vermillon tranche sur le noir du terrain. »

H. Biolley.

(A suivre.)

Le combustible de la forêt suisse dans notre défense économique.

Les grandes préoccupations de notre époque, économiquement et moralement tourmentée, ont habitué les individus, les peuples et les gouvernements à recourir toujours davantage au plus commode et au plus pressé. Les lois succèdent aux lois, les arrêtés et les ordonnances s'amoncellent. On cherche et on attend en vain une sorte de régénération générale à même de calmer quelque peu une situation matérielle bouleversée. Dans nombre de pays de notre continent, cette situation est voisine de l'anarchie économique. A côté de l'état d'anxiété générale, il existe entre les nations des relations, dont l'infinie délicatesse ne saurait échapper à aucun esprit avisé et soucieux des temps présents.

Les mesures prises par les gouvernements n'ont pas pu être mûrement réfléchies, tant les intérêts, souvent absolument divergents et féroces au même degré, se heurtent dans un maquis de causes et d'effets qui paraît être inextricable.

Pour ces raisons et dans les conjonctures actuelles, dont nous réalisons toute la gravité, nous n'apportons aucun esprit de critique dans les considérations qui vont suivre. Elles concernent une branche importante de notre activité et de notre économie nationale : celle de la *production et de l'utilisation du bois combustible*, notre seule grande source de carbone indigène, à côté des tourbières, infiniment moins importantes. C'est en tout cas la seule où, en cas de nécessité et dans un temps relativement court, nous pourrions puiser abondamment.

Rappelons-nous seulement, sur ce point, ce qui s'est passé voilà moins de vingt ans, à l'époque de la grande guerre. Comme nous en avons bien vite oublié les dures leçons ! En effet, combien de luxueux et confortables ménages ont été alors heureux de pouvoir chauffer, au moins une pièce, avec du bois. Combien d'usines à gaz ont béni le ciel de pouvoir servir leur clientèle avec du gaz de bois ! Combien de locomotives fédérales ont utilisé le bois, pour tous les transports, même celui des troupes. L'électrification, direz-vous, est la panacée à même de nous couvrir définitivement contre ce dernier risque. A quoi il faut répondre aussitôt que le péril aérien n'est pas un vain mot. En quelques minutes, nos transports ferroviaires peuvent être partiellement ou totalement immobilisés, pour de longs mois, à l'endroit de la traction électrique. Puissions-nous être préservés de devoir recourir encore au bois pour alimenter nos locomotives à vapeur. Les conjonctures de l'heure sont bien à même, hélas ! de nous donner sur ce point de graves inquiétudes.

Le bois combustible de la forêt suisse conserve donc toute son importance, toute sa valeur de source, de réserve profonde, de chaleur et d'énergie. Or, ce bois, nous sommes en voie de le délaissier, de l'abandonner même rapidement au profit des combustibles étrangers, dans des proportions tendant à devenir extrêmement graves pour notre sécurité. C'est une faute dans nos mesures de prévoyance de l'heure présente. Nous avons été si imprévoyants que, dans nombre de maisons neuves, la plupart des appartements ne sont même pas pourvus de canaux à fumée. Que feraient, dans le cas d'un nouveau cataclysme nous privant de charbon minéral, ceux qui habitent ces logements ? alors que le charbon manquerait et que le réseau électrique serait peut-être coupé ou détruit ? Personne ne contestera que ces braves gens ne pourraient ni cuire, ni se chauffer. Un secours, à une heure aussi pénible, aurait sa ressource dans le chauffage central par le bois. Mais ni nos chauffages, ni notre commerce des combustibles ne sont organisés dans ce sens. L'abandon du combustible des forêts est, à ce seul point de vue, une erreur dans notre économie de sécurité actuelle.

Par ailleurs, dans nombre de régions de notre pays, la préparation du bois de chauffage est, à côté des soins au bétail, l'unique occupation de la population, durant l'hiver. Le chômage débute à la montagne, en ce mois de novembre 1935. La cause unique en est le manque de travail en forêt, le produit forestier, le combustible surtout, ne pouvant plus s'écouler. On ne peut encore prévoir, à échéance peut-être brève, la grave conséquence de ce chômage pouvant se généraliser dans nos régions des Alpes et du Jura. Ainsi, une seule petite commune du Jura, où le chômage était jusqu'ici inconnu, prévoit huit à dix chômeurs pour ce prochain hiver; l'arrêt des coupes du bois de chauffage est l'unique motif de cette situation.

La mévente actuelle du bois de feu a encore *une grave répercussion sur l'état de nos caisses publiques*. Car les trois quarts des forêts suisses sont propriété des communes et de l'Etat. Nous pourrions citer telle commune en mal de payer, ces jours-ci, son instituteur, pour la seule raison que les ventes de bois de chauffage n'ont pas lieu. Ailleurs, des centaines et des milliers de stères ne trouvent plus preneurs, même à des prix de rendement inférieurs à ceux du charbon, tellement nous avons l'habitude du combustible étranger.

Nous avons cherché en hâte, sans réflexion (on devrait dire sans prévoyance), le luxe que la science et la technique nous offraient. De nos demeures, on a définitivement exclu le combustible indigène. Le confort poussé à l'extrême a voulu partout le carbone étranger, parfois même celui d'outre-mer. Le pain de notre blé est cuit au mazout d'Amérique. Dans la forêt voisine, le bois se perd et le bûcheron suisse chôme.

Quel illogisme dans les temps actuels ! Il semble que si nous avions voulu contribuer à notre appauvrissement nous n'aurions, entre autres, pas trouvé mieux.

On pourrait mentionner nombre de cas semblables, où le flot irrè-

sistible de ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation moderne nous a fait abandonner totalement et dangereusement le bois combustible. Mais le cas le plus grave, dans le moment présent, réside dans le fait que ce produit ne joue presque plus aucun rôle dans notre défense économique. Cela n'est pas dû au bois lui-même, mais à notre organisation actuelle, prévue uniquement pour la consommation d'un combustible succédané étranger.

Or, on ne peut d'un jour à l'autre, dans ce domaine, changer son fusil d'épaule. Le système D ne vaut pas partout. Il faut s'y préparer à l'avance et pour revenir rapidement, du jour au lendemain, à notre bois de chauffage, nous ne sommes pas prêts ! C'est que nous n'avons pas encore souffert, en Suisse, comme dans plusieurs pays voisins. Des heures nous attendent, qui seront peut-être plus douloureuses qu'on ne le pense généralement, dans cette défense économique qu'on va tenter d'organiser.

Quelle doit être, en somme, la base fondamentale d'une telle défense ? Beaucoup ont de ce terme une idée assez vague.

Pour beaucoup, cela doit consister à *prendre des mesures*; notion vague, elle aussi.

Pour d'autres, c'est l'équilibre des budgets.

C'est la défense du franc pour les uns, alors que ce devrait être l'inflation pour nombre d'autres.

Un plan de défense économique peut évidemment se servir de ces divers facteurs; mais ces facteurs sont vains s'ils ne sont pas accompagnés d'efforts et d'une orientation tendant à une réforme de base. Il faudra forcément, dans divers domaines, des méthodes nouvelles.

Le stimulant de l'intérêt privé mis à part, les sociétés, les peuples et les nations peuvent, en fin de compte, toujours se comparer aux individus. Or, comment un individu se défend-il d'une situation matérielle difficile et essaie-t-il de la surmonter ? — Il utilise généralement deux moyens :

Le premier, c'est le *travail*. Le second, c'est l'*économie* de ses deniers. Ce sont les seuls moyens honnêtes. Ils ont toujours fait et feront toujours les bonnes maisons, dans toutes les branches de l'activité humaine. Si ces moyens ne réussissent pas, c'est la faillite. Pour un Etat, c'est l'inflation; tandis que le concordat judiciaire se traduit, en matière nationale, par une dépréciation partielle de la monnaie, la dépréciation totale correspondant à la banqueroute chez les individus.

Il nous faut donc chercher dans tous les domaines, à l'heure actuelle, les occasions de travail qui se présentent, sans en omettre une seule. Ainsi se défendre économiquement, pour une nation, c'est trouver dans toute la mesure de ses possibilités, les occasions d'occupation à même de mettre en valeur la substance du pays. Car la volonté du travail, le peuple suisse l'a dans le sang. Cela est si vrai que le grand industriel allemand, Siemens, disait ceci : « Nous ne pourrions craindre l'activité et le commerce d'autrui que chez un seul peuple, c'est le

peuple suisse. Il est heureusement trop faible, numériquement, pour nous nuire. »

Or, nous laissons perdre, à cette heure même, dans la forêt suisse, une occasion de travail qui est digne de la meilleure attention. Elle vaut, bon an mal an, une trentaine de millions chaque année. C'est la récolte du bois de chauffage. Voilà le premier point.

Et comment, dès lors, un peuple en pleine crise (crise à la vérité endémique) peut-il être économe ? *L'économie se manifeste en vivant de ses propres moyens autant que faire se peut.* Il faut dépenser le moins possible d'argent. Abstraction faite d'une vie individuelle plus simple, nous dépenserions moins, en tant que nation, en achetant nos propres produits. Le Suisse qui achète un objet marqué de l'arbalète est économe envers sa patrie. En achetant le produit national, nous sommes économes envers la nation. C'est là de la bonne et saine défense économique. Celui qui achète le produit concurrent étranger, fût-il à un prix numériquement inférieur, est prodigue en faveur de l'étranger et dépensier vis-à-vis de son pays. Cette conception simpliste, mais conforme à la réalité, peut se transposer à tous les produits de notre sol et de notre industrie, même s'ils ne sont pas marqués de l'arbalète rouge, notre marque nationale déposée. Nous serons donc économes de nos deniers suisses en consommant, entre autres, chaque fois que cela se pourra, du combustible suisse. Cela se peut très fréquemment.

Nous pratiquerions une saine défense économique en organisant des chantiers de préparation du bois de chauffage, ainsi que la consommation de ce bois combustible. Cela pourrait être une importante source d'assistance par le travail. Nous aurons l'occasion, ici même, de revenir sur cette question. Elle est moins compliquée, à notre avis, que nombre d'autres sur lesquelles nos magistrats se débattent. Par ailleurs, ne lisons-nous pas partout, aujourd'hui, des phrases-réclame types, qui se gravent peu à peu dans les cerveaux et les mentalités individuelles de chacun ? Ce sont notamment :

N'oubliez pas le fromage !

Buvez des vins suisses !

Buvez des vins vaudois !

Villégiaturez en Suisse !

Réservez vos achats pour la Semaine suisse, etc.

On n'a pas encore lu :

Plantez ... des échalas suisses !

Chauffez-vous au combustible suisse ! Mais cela serait très indiqué à beaucoup d'égards, et parfaitement raisonnable. Ce serait bien fait pour donner du travail aux populations de la montagne et mettre en valeur le produit d'un bon tiers du sol national. Il est vrai que les marchés de ces produits sont actuellement mal organisés ; mieux vaudrait dire qu'ils ne sont pas organisés du tout.

Mais, quoi qu'on fasse, c'est en diminuant nos besoins individuels et collectifs et en consommant d'abord nos produits nationaux que nous

améliorerons notre économie. Il faut, comme dans toute famille bien administrée, utiliser chaque occasion de ne pas sortir de l'argent du foyer. C'est le fondement de la prospérité. Tout système qui ferait abstraction de celui-ci construira en vain; il deviendra finalement un château de cartes. Point n'est besoin d'être grand clerc pour saisir cette simple notion.

Le combustible des forêts suisses est donc à même d'offrir une nouvelle activité à nos populations rurales; avec un marché bien organisé, il peut offrir quelques millions à nos chômeurs. Il constitue, nous le répétons, un domaine relativement facile et continu d'entr'aide par le travail.

Pratiquement, nous pouvons affirmer ici qu'un combustible suisse, « coke-bois » par exemple, serait tout aussi facilement réalisable que le « vin suisse » qu'on vient d'imaginer assez heureusement, pour sauver une situation paraissant désespérée, celle du vignoble. C'est là un début de défense économique, d'obligation partielle d'acheter et de vivre de nos produits indigènes.

Pour le moment, la situation de la forêt suisse *est désespérée*, à l'endroit du combustible qu'elle produit. Cette situation peut se sauver, elle aussi, avec un peu de bonne volonté; elle le peut même avec un minimum de secours de l'Etat, en demandant simplement à ce dernier de réglementer et d'ordonner, en quelque sorte, la récolte et l'écoulement du produit. Si la collectivité doit se défendre, il lui faut forcément une direction générale, si l'on veut éviter le désordre et l'anarchie. Et voici des chiffres ronds :

La Suisse achète annuellement à l'étranger des marchandises pour	1.300.000.000 fr.
Elle exporte pour	800.000.000 »
Le déficit annuel de notre bilan commercial national se monte à	500.000.000 »

L'industrie hôtelière et le tourisme ne suffisent plus, et de loin aux jours d'aujourd'hui, à équilibrer notre économie générale.

C'est donc du bon argent dépensé que nous ne voyons plus. Dans ce déficit d'un demi-milliard, il y a pour 140 millions de combustible importé, tant solide que liquide. Et nous allons bientôt laisser perdre pour 30 millions de bois de chauffage, dans un moment où nous nous appauvrissons et cherchons partout les occasions de travail. Quel effarant paradoxe et quelle erreur !

Dans certain pays, voisin de la Suisse, on a depuis longtemps réagi contre le danger que nous indiquons. Depuis des années on ne peut, là, importer du charbon sans un achat préalable en combustible du pays. C'est qu'on a, depuis longtemps, souffert d'une situation comme celle que nous signalons. On a senti l'obligation de parer au danger d'un appauvrissement plus accentué et du chômage à la montagne, conditions dangereuses à tous égards.

En Suisse, la propriété forestière est en mains de la communauté. Or, celle-ci sent moins ses risques que le particulier. A des menaces d'ordre général, paraissant vagues à la plupart, la communauté ne réagit pas. C'est pourquoi la production du bois de chauffage n'a pas attiré sur elle, jusqu'ici, l'attention du public et des gouvernements de notre pays. N'ayant pas réclamé sa part de protection, et ne lésant que peu d'intérêts privés, le bois de chauffage est donc resté presque automatiquement dans la boîte aux oublis.

En voici une preuve : Notre pays compte environ 3000 députés. Nous sommes, au législatif, les plus copieusement représentés du monde entier. La plupart de nos parlements, tant cantonaux que fédéraux, se sont occupés de venir en aide aux populations de la montagne. A notre connaissance, aucune de ces chambres, sauf peut-être celle du Tessin, n'a songé pour cela à une nouvelle organisation de l'exploitation forestière en matière de combustible. A côté des petits métiers domestiques, on a cherché du nouveau, généralement sans le trouver. Une motion a vu le jour, en septembre dernier, au Conseil national. Elle a demandé l'étude de nouveaux emplois du bois de chauffage, sans plus songer à son utilisation comme tel. Or, qui va patronner aujourd'hui, dans ce pays-ci, une industrie nouvelle du bois ? et quelle industrie ? avec quels capitaux ? et quand cette industrie nouvelle serait-elle sur pied pour faire, peut-être, un alcool relativement coûteux ? Nous répondons ici que le combustible suisse est parfaitement réalisable. Les moyens seraient peu coûteux. Essayés et éprouvés, nous les exposerons plus tard.

Et de conclure, par quelques points dont la réalité s'impose avec une entière évidence.

- a) Dans les conjonctures actuelles et les décisions de plus en plus hâtives, prises dans de nombreux domaines, décisions allant toujours au plus pressé, le bois de chauffage suisse a été relégué à l'arrière-plan.
- b) Une activité importante, réservée jusqu'ici à nos populations de la montagne, leur est ainsi soustraite. Elle est même en voie de rapide disparition, uniquement à cause de la sous-consommation grandissante du combustible des forêts. Cela peut accentuer rapidement, dans un avenir rapproché, les graves conséquences des difficultés où notre pays se débat.
- c) C'est pourquoi nous devons dès lors avoir aussi, comme pour d'autres branches essentielles de la production, une politique du combustible, qui n'envisage pas seulement le domaine des compensations, mais bien aussi, en premier lieu, la mise en valeur de notre production indigène et des occasions de travail importantes qu'elle nous offre.
- d) Pour y parer, il faut réhabiliter l'emploi du bois de chauffage, dont la production totale équivaut, en valeur, à 25 % des combustibles importés.

- e) C'est là un moyen simple de retrouver rapidement une activité rentable pour nos caisses publiques, quand ce ne serait, dans certains cas, que pour diminuer le chômage.
- f) C'est un moyen aussi d'améliorer d'environ 10 % le passif actuel de notre bilan national, par la simple utilisation rationnelle d'une partie de notre production.

Celui qui parle ici n'est, évidemment, pas exempt de sa petite dose de déformation professionnelle, puisque nous la subissons tous, sans exception, où que nous soyons et quoi que nous fassions. Mais même en tenant compte du point de vue exclusif où chacun a une tendance plus ou moins marquée à se placer, qui pourra contester ici notre élémentaire obligation à consommer la production de notre sol dans une époque d'appauvrissement général du pays ? Aurions-nous peut-être le droit, même au nom du confort, de la commodité, du luxe et de l'égoïsme individuel où nous ne cessons de nous complaire, de négliger un produit quelconque de notre sol ? D'un produit qui peut, sans aucune espèce d'hésitation, prendre rang parmi ceux de première nécessité, d'un produit enfin qui mérite la solidarité au même titre que les autres branches de la production ?

Nous avons vu récemment tel optimiste de principe, se refusant toujours à voir les choses comme elles sont, se rire du bois de chauffage. Qu'on y prenne bien garde, car tout laisse prévoir, hélas ! que nous nous approchons d'heures qui vont nous dessiller les yeux. Il serait même d'élémentaire prudence de mettre en valeur le bois de feu dans l'organisation de notre défense économique, tandis qu'il en est temps. Car il est des domaines où le système D ne s'improvise pas du jour au lendemain.

L'Association suisse d'économie forestière n'a pas attendu la dernière heure pour s'occuper de cette question, assez grave à vrai dire. Nous ferons part prochainement du résultat actuel de ses travaux.

Fr. Aubert.

Union internationale des instituts de recherches forestières.

Session annuelle du comité en Italie.

Les statuts de l'Union internationale prévoient que son comité directeur (sept membres) se réunit une fois par an. Telle réunion eut lieu en Hongrie, en 1934.

C'était le tour de l'*Italie* de recevoir ce comité en 1935. Cette session débuta le 24 septembre à Florence et dura jusqu'au 2 octobre. Organisée au mieux par les soins de M. A. Pavari, directeur de la « Stazione sperimentale di selvicoltura » de Florence, elle comprenait à son programme la visite de nombreux reboisements, forêts, pépinières et installations diverses, répartis dans la région s'étendant entre Florence et Rome. Ses participants eurent ainsi l'occasion d'étudier rapidement, et de façon agréable, les conditions forestières de